

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

AMENDEMENT

N ° I-CF1071

présenté par

Mme Delannoy, M. Allisio, Mme Pollet, M. Barthès, Mme Florence Goulet, Mme Bordes, Mme Sabatini, Mme Lorho, M. Florquin, M. Taverne, M. Gery, M. Limongi, Mme Joubert, M. Marchio, Mme Loir, M. Lottiaux, M. Giletti, Mme Laporte, M. Chenu, Mme Hamelet, Mme Lechon, M. Buisson, M. Ménagé, Mme Joncour, M. Ballard, M. Beaurain, M. Schreck, M. Rivière, Mme Da Conceicao Carvalho, M. Baubry, Mme Marais-Beuil, Mme Alexandra Masson, M. Guinot, M. Le Bourgeois, Mme Dogor-Such et M. Tesson

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 29, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de finances.
--